

#EuropeCréative
2021-2027

Culture Moves Europe

Décryptage

Deadline : 31 mai 2024

Relais
Culture
Europe

Cofinancé par
l'Union européenne



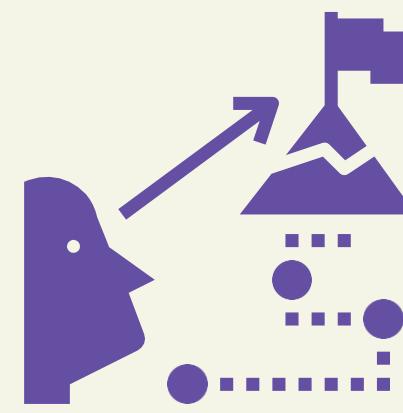
Europe
Créative
MEDIA



Culture Moves Europe

Le programme de mobilité européen dédié aux secteurs culturels et créatifs

- **des bourses de mobilité aux artistes et aux professionnels de la culture ;**
- **des bourses à des organisations d'accueil afin de leur permettre de mener à bien un projet international.**



Culture Moves Europe

J'identifie une mobilité

**Mobilité
individuelle**

6.000 bourses

Exception

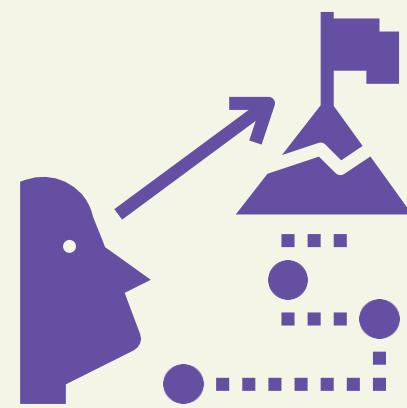
Résidences

1.000 bourses



mobilité virtuelle

Les candidats résidant légalement en Ukraine, ou pays où la sécurité est menacée auront exceptionnellement la possibilité de postuler directement à une mobilité virtuelle.



Culture Moves Europe

J'identifie une mobilité

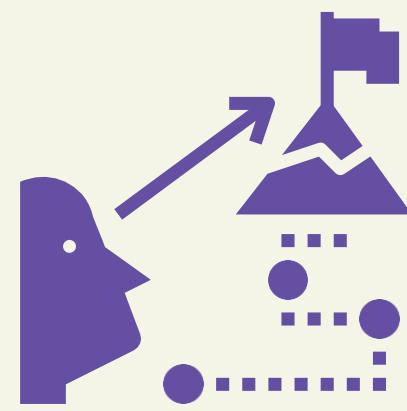


Âge

Résidence

Secteur

Primo candidat-e



Culture Moves Europe

J'identifie une mobilité



individuelle

7 à 60 jours

groupée

(2 à 5 personnes max)

7 à 21 jours



Culture Move Europe

Je propose un projet

mobilité individuelle

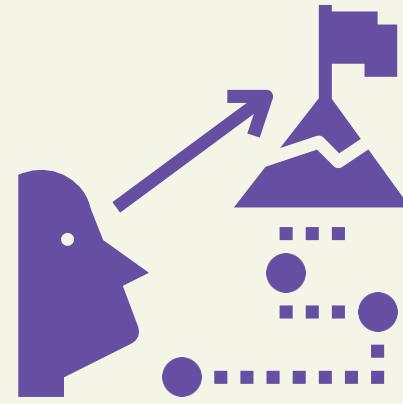
1 projet

+

1 partenaire

+

1 destination



Culture Moves Europe

Pour quoi faire ?

explorer

réseaux

développement
personnel

développer

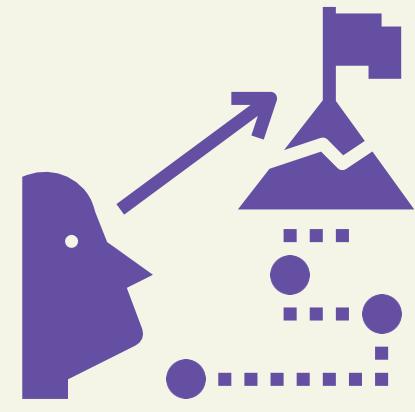
compétences

non formel

développement
professionnel

apprendre

lier



Culture Moves Europe

pour qui ?

... les secteurs de l'architecture, du patrimoine culturel, du design, de la mode, de la littérature, de la musique, des arts du spectacle et des arts visuels dans tous les pays concernés par Creative Europe.



Culture Moves Europe

Pays éligibles / Géographie de la mobilité

- *Les États membres de l'UE* ;
- *Les pays AELE, membres de l'Espace économique européen (EEE)* :
l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège ;
- *Les pays en voie d'adhésion, les pays candidats et les candidats potentiels* :
Albanie, Bosnie Herzégovine, Kosovo, Monténégro, la Macédoine du Nord, Serbie ;

Les pays de la politique européenne de voisinage (PEV) : Arménie, Géorgie, Moldavie, Tunisie et Ukraine.



Culture Moves Europe

Ça finance quoi ?

Distance	Forfait	Explications	Preuves obligatoires
• 600 km	350 EUR	Les voyages en avion ne sont pas autorisés -sauf cas exceptionnels	Une preuve de transport vert sera demandée et vérifiée
- 601 à 5 000 km	350 EUR		
5 001 km	700 EUR	Voyager écologiquement : pour soutenir un mode de déplacement durable, les ACP peuvent demander un complément écologique de 350€ s'ils utilisent un autre moyen de transport que l'avion pour se rendre de leur lieu de résidence à leur destination.	Si "voyage vert" : la preuve du voyage vert sera demandée et vérifiée. La preuve des titres de transport sera demandée et vérifiée.

La distance est calculée du lieu de résidence au lieu de destination
Frais de voyage pour un aller-retour



Culture Moves Europe

Ça finance quoi ?

Indemnité journalière : Contribue au logement, à la nourriture, à la location d'équipement, au transport local, etc.

Preuve obligatoire

Perdiem ACP

75€
jour

Une preuve du nombre exact de jours de mobilité sera demandée et vérifiée.

Frais supplémentaires et compléments

Preuve obligatoire

Soutien pour les ACP en situation d'handicap

Le budget doit être validé avec l'équipe de Culture Moves Europe et peut s'élever jusqu'à 100 % de la bourse de mobilité.

Budget détaillé des besoins demandés

Transport vert : tous les transports sauf l'avion

350€

Complément territoires ultra-marins

150€

Pour les participant·e·s ayant des enfants de moins de 10 ans

100 €

Preuve de transport vert obligatoire et contrôlée



Culture Moves Europe

Les critères de sélection ?

OBJECTIFS

PERTINENCE

PRÉPARATION

SOUTENABILITÉ

IMPACT



Culture Moves Europe

Je dépose quoi ?

Le formulaire de candidature

- créer un compte sur le portail Goethe-Application ;
- remplir le formulaire de candidature en ligne, sur le portail Goethe-Application.

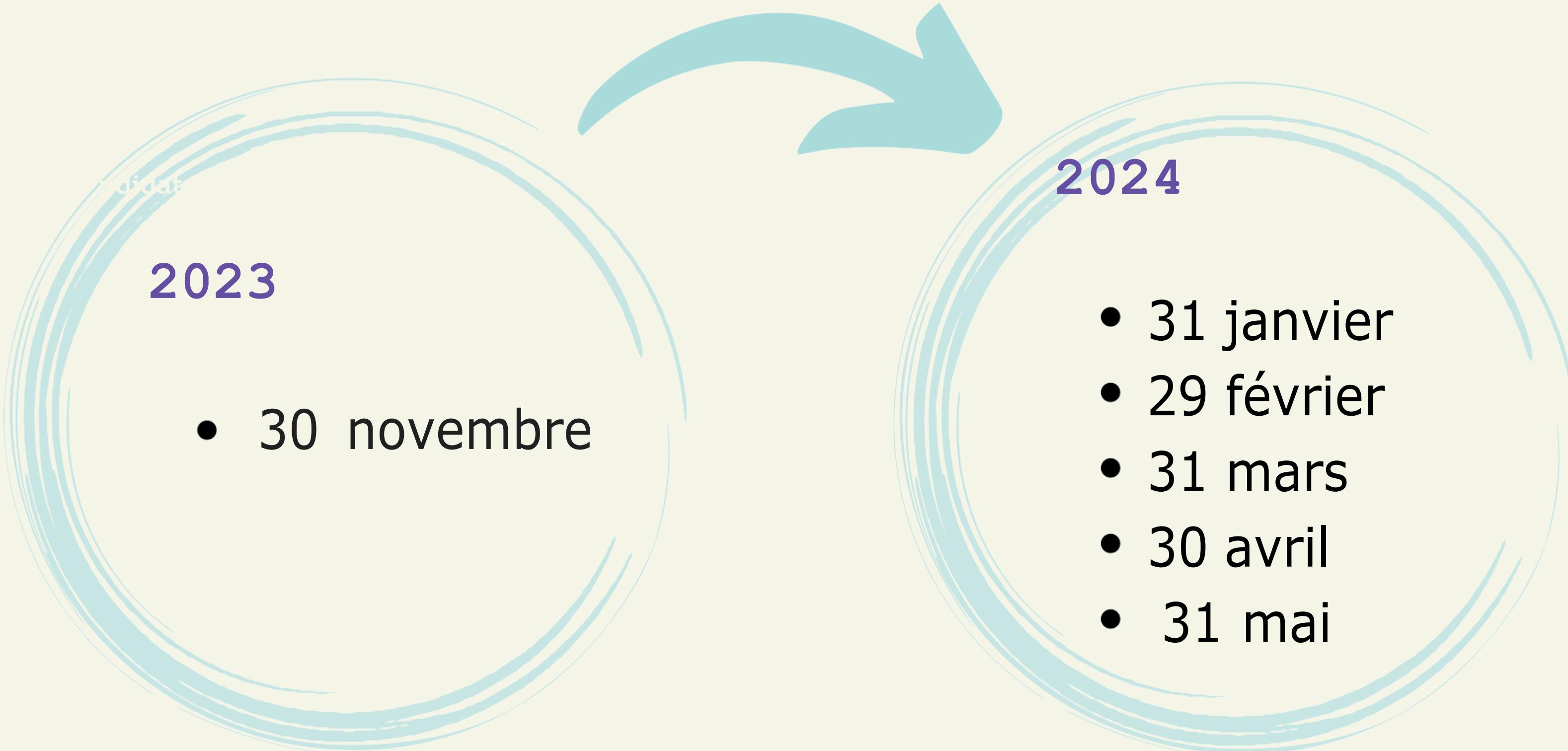
Et ses annexes et pièces justificatives obligatoires (à télécharger sur le portail Goethe-Application) :

- CV au format PDF (CV individuel pour chaque membre du groupe en cas de candidature collective) ;
- Portfolio artistique au format PDF (un par groupe en cas de candidature de groupe) ;
- Preuve de préparation au format PDF (document signé par le partenaire international - organisation ou individu - confirmant la collaboration avec le candidat) ;
- Preuve de résidence légale + document national et officiel d'identité



Culture Moves Europe

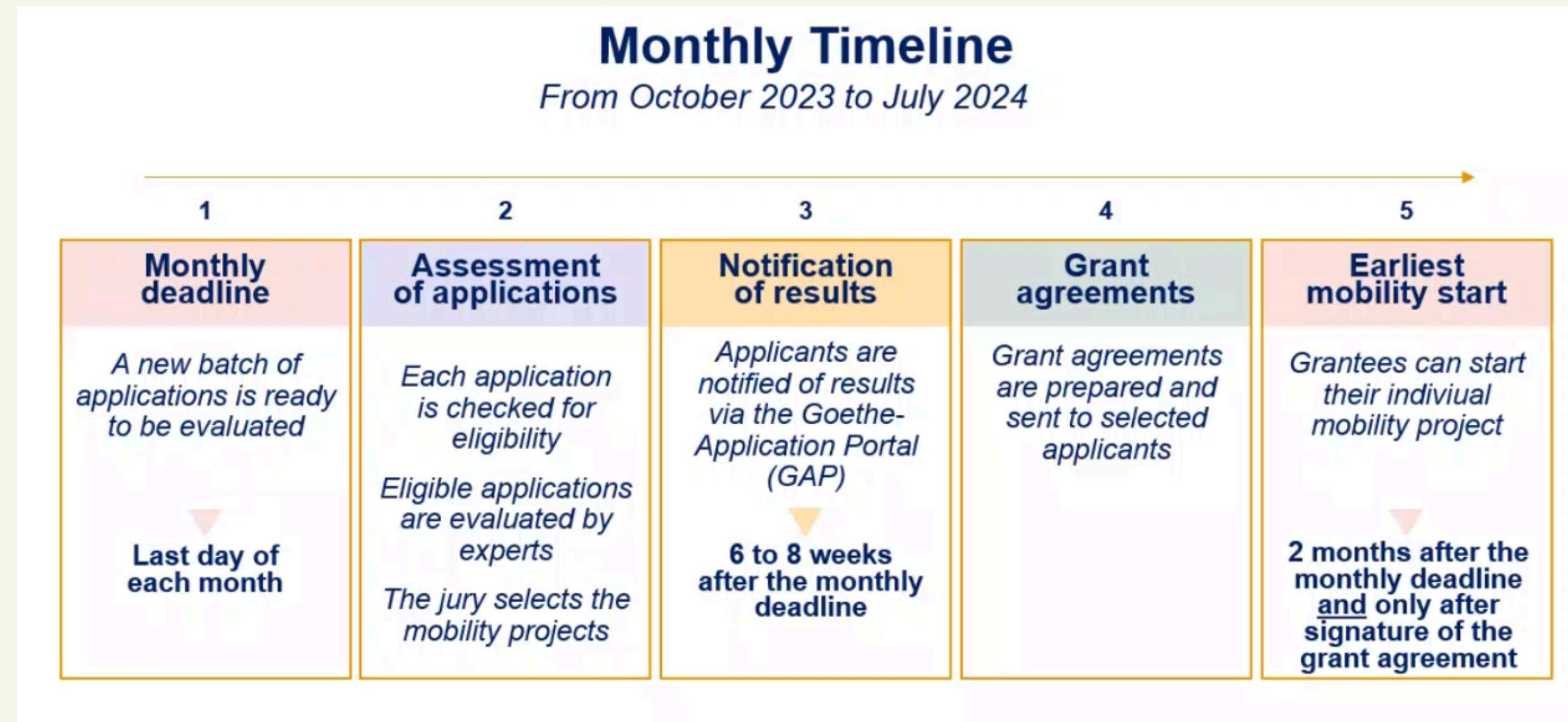
Quand je dépose ?





Culture Moves Europe

Calendrier



Merci

Suivez notre actualité & nos ressources

- www.relais-culture-europe.eu
- <https://linktr.ee/culturemoveseurope>
- <https://culture.ec.europa.eu/calls/second-call-for-individual-mobility-of-artists-and-cultural-professionals>

Anne-Flavie GERMAIN

anne-flavie.germain@relais-culture-europe.eu

**Relais
Culture
Europe**

Cofinancé par
l'Union européenne

